



by Formapi

BPJEPS APSF

Activités Physiques et Sportives de la Forme



ORGANISME DE FORMATION-CFA

OBJECTIFS

Le BPJEPS APSF est un diplôme d'État de niveau 4, grâce à ce diplôme vous obtiendrez une carte professionnelle vous permettant d'enseigner contre rémunération.

Le champ des APSF relève de trois domaines d'activités :

A. – Les activités visant à développer la force, l'endurance de force, la vitesse ou à améliorer l'endurance cardiorespiratoire ou à augmenter la masse musculaire ou à favoriser la perte de poids ou améliorer une problématique physique.

B. – Les activités visant une progression sportive en musculation, en haltérophilie, en force athlétique, ou dans les disciplines associées.

C. – Les activités de bien-être visant à améliorer la souplesse et/ou à activer la coordination motrice.

Les métiers du BP JEPS APSF

se situent au sein des structures privées relevant du secteur marchand : centres de fitness, franchises ou structures indépendantes. Et en nombre plus réduit : dans le secteur associatif : clubs omnisports ou clubs affiliés à la Fédération française d'haltérophilie musculation ou à la Fédération française de force ; établissements de santé, centres de prévention ; comités d'entreprise.

FORMATION

Une formation multimodale qui alterne la pratique et la théorie : en structure, en face à face pédagogique, en visio, avec des prescrits et de l'E-learning tutoré.



Durée : 10 mois

630 heures dont
180 heures de formation
à distance.



Diplôme de niveau 4 (BAC)

- BC 1 : concevoir et mettre en œuvre des projets d'animation dans le cadre de l'organisation de travail d'une structure du champ du sport ou de l'animation
- BC 2 : valoriser les activités et les projets d'une structure du sport ou de l'animation
- BC 3 : concevoir, conduire en sécurité et évaluer des séances et des cycles de séances d'initiation et d'apprentissage des activités physiques et sportives de la forme dans le cadre du projet et de l'organisation de travail de la structure.

CONDITIONS D'ENTRÉE

- Être titulaire d'une attestation de formation relative au secourisme
- Réussir les tests d'entrée de l'organisme de formation
- Avoir satisfait aux épreuves des exigences préalables à l'entrée en formation fixées par décret
- Certificat médical (formulaire joint)

L'APPRENTISSAGE MAIS PAS QUE...

d'autres statuts sont possibles! Nous consulter

Avantages pour l'employeur :

- Bénéficier des aides à l'embauche en vigueur
- Disposer d'un régime social favorable (exonération des charges)
- Accompagnement aux démarches administratives (via nos professionnels)
- Former un candidat et lui transmettre savoir-faire & savoir-être
- Aides possibles des collectivités locales

Avantages pour l'apprenant :

- Une formation gratuite et être salarié
- Une carte d'apprenti
- Une couverture sociale, allocations familiales, congés, années de travail prises en compte pour la retraite
- L'encadrement par un tuteur et formateurs experts.
- Acquisition d'une qualification reconnue sur le marché du travail

LES AIDES FINANCIÈRES

Coût de la formation



Pris en charge par l'opérateur de compétences OPCO

Salaire de l'apprenti



Aide à l'apprentissage: 5000 euros pour les - de 30 ans

*selon loi en vigueur

Aides complémentaires



Maître d'apprentissage: Formation obligatoire (sous réserve d'éligibilité)


RÉMUNÉRATION


**aide à l'apprentissage sur 12mois


*ou salaire minimum conventionnel si plus élevé


	Apprenti 18 à 20 ans	Apprenti 21 à 25 ans	Apprenti +25 ans*
1 ^{ère} année	783,90€ 43%	966,20€ 53%	1823,03€ 100%
Reste à charge**	367,23€	549,54€	1406,36€

CONTACTS


 @jdaformation_byformapi


 Jda formation Formapi

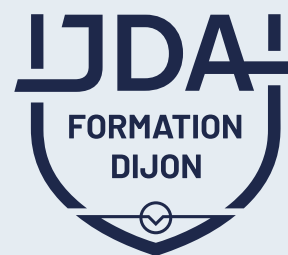
 JDA Formation Formapi

 07 63 87 70 08

 meunier.jdaformation@gmail.com

 18 Boulevard de l'Ouest 21000 Dijon

 <https://jdaformation.fr/>



by Formapi



← **INSCRIPTION**